

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI



**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
(UCAD)**



**Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du  
Sport  
(I.N.S.E.P.S)**

**MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES  
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT  
(S.T.A.P.S)**

**THEME**

**L'ARBITRAGE FEMININ AU SENEGAL:  
Enjeux et Perspectives  
(Cas du football dans la région de Dakar)**

Présenté et Soutenu par :  
**Fatou Soumaré**

Sous la Direction de :  
**Mr Mayacine Mar**

**ANNEE ACADEMIQUE : 2006-2007**

# DEDICACES

Au d'ALLAH le Tout Puissant, le Clément,

Je dédie ce travail à :

Mes parents qui n'ont cessé de prendre soin de moi

Mes frères et sœurs pour tous les conseils

Toute la famille Sambe, Soumare, Bocoum, Seck, Ndiaye, Dièye, Faye, Diongue,

Thiam, Kébé, Diouf, Sy, Sagna, Fall

Mes neveux chéris Bébé Issa, Doudou, El Hadj, Papa, Mamour, Vincent

Mon papa tonton Djiby Diallo

Ma maman Méry Fall et toute sa famille

Tata Maguette Sow qui a guidé mes premiers pas à l'école

Monsieur Niang, Madame Diop depuis Kaolack

Mes Amis (es): Accar, Khady, Soukeyna, Mame Fa, Astou, Seyni, Amadou, Djiby,

Amy, Diassé, Ouly, Moulaye, Seline, Sidath, Adama, Kader, Fama, Mamy, Aida,

Thierno Diallo, Mayoro, Idy, Yoro, Marame, Mansour, Maï, Moussa, Pape Kassé

Toutes les filles de notre promotion et celles de la licence

Toutes les sportives du Sénégal

# REMERCIEMENTS

Je remercie :

ALLAH le tout Puissant et son Messager MOUHAMED (PSL) de m'avoir donné la force et la santé de terminer ce travail

Mon papa pour tout ce qu'il fait pour moi

Ma maman qui ne cesse de prendre soin de nous.

Mes frères et sœurs, grâce à vous je n'envie personne car vous me donnez tout ce dont j'ai besoin merci pour tout

Mr Mayacine Mar qui malgré son manque de temps a voulu diriger ce travail avec détermination et abnégation. Veuillez trouver ici Mr l'expression de ma profonde gratitude

Gana Ndione pour toutes les informations, l'aide et l'attention particulière qu'il a accordées à ce travail

Moussa Diatta qui depuis mon accession à l'INSEPS n'a cessé de me guider

Les arbitres masculins, féminins, les joueurs (euses), les entraîneurs qui sans leur collaboration, ce modeste travail ne serait achevé

Mes amis (es) pour tous les moments passés ensemble

Tous les professeurs et le personnel de l'INSEPS

Tata Anastasie et tonton Grégoire pour leur disponibilité et l'accueil chaleureux qu'ils nous offrent à la bibliothèque

Amoul Coly pour son aide et ses conseils

# **PLAN**

---

<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>6-7</b>
<b>PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>8-9</b>
<b><u>CHAPITRE I</u> : REVUE DE LITTERATURE .....</b>	<b>10</b>
A. LE FOOTBALL : DESCRIPTION.....	11-13
B. L'ARBITRAGE.....	13-14
C. L'ARBITRAGE AU FOOTBALL.....	14
1. HISTORIQUE.....	14-15
2. STRUCTURE DE L'ARBITRAGE AU SENEGAL.....	15-16
3. L'ARBITRE.....	16-17
3.1 DEFINITION.....	17
3.2 RÔLE.....	17
3.3 LES DIFFERENTS TYPES D'ARBITRE AU FOOTBALL...	17-18
<b><u>CHAPITRE II</u> : LE SPORT ET LE GENRE FEMININ.....</b>	<b>19-21</b>
<b><u>CHAPITRE III</u> : METHODOLOGIE.....</b>	<b>22</b>
A.L'ECHANTILLONNAGE.....	23-24

B.LE QUESTIONNAIRE.....	24
C.L'EXPLOITATION DES DONNEES.....	24
D. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	24
E.LES LIMITES DE LA DEMARCHE.....	25
<b><u>CHAPITRE IV</u> : COMMENTAIRES ET DISCUSSION.....</b>	<b>26-44</b>
<b>DES RESULTATS</b>	
<b><u>CHAPITRE V</u> : PERSPECTIVES ET SOLUTIONS.....</b>	<b>45-46</b>
<b><u>CHAPITRE VI</u> : CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>47-49</b>
<b><u>CHAPITRE VII</u> : BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>50-52</b>
<b><u>CHAPITRE VIII</u> : ANNEXES</b>	

## ***INTRODUCTION GENERALE***

L'homme est né dans un monde jugé souvent hostile et pour lequel il éprouve le besoin de le contrôler, de le dominer sous ses différents aspects. Il s'investit alors à fond pour le changer et le transformer afin de mieux s'adapter.

Ainsi, le sport, connu depuis longtemps sous forme d'activités physiques de vie, de maintien de la santé, est devenu avec la mondialisation un véritable phénomène social des temps modernes. Il ne laisse personne indifférent car ses enjeux sportifs, culturels, politiques, sociétaux et financiers sont de plus au cœur des problèmes qui agitent autant le mouvement sportif que toutes les franges de la populations. Il est perçu cependant, comme une valeur ajoutée, et par conséquent comme facteur de progrès.

Le développement du sport a entraîné des enjeux. Il devient un enjeu du fait qu'il est un langage universel sans frontière, et un marché ouvert aux capitaux. Ces enjeux sont d'ordre culturel, politique, économique, social... Il est perçu comme facteur de progrès social. De ce fait, l'importance du sport devient incontestable.

La révolution industrielle et le phénomène d'urbanisation ont contribué à favoriser aussi bien chez les hommes que chez les femmes la révolution des mentalités. Ainsi, la femme s'intéresse de plus en plus à la pratique sportive soit en tant que responsable dans l'administration soit pratiquante ou officielle.

Nous savons que pendant longtemps la femme a été handicapée par la culture et la religion. Le rôle de la femme au sein des sociétés s'est fondamentalement amélioré grâce à l'émergence d'idées force de nouveaux paradigmes et de nouvelles politiques où l'approche genre et la démocratisation des institutions sont de plus en plus agitées.

Le droit d'accès aux biens sociaux au même titre que l'homme, est devenu de nos jours une acquisition fondamentale pour les femmes.

Si en Europe ou en Amérique, les femmes se sont distinguées dans presque tous les sports (Marion Jones et Christina Aron en athlétisme, Mia Hamm et Marinette Pichon au football, les sœurs Séréna et Vénus Williams au

tennis); au Sénégal elles se sont affirmées plus particulièrement dans l'athlétisme, le basket et le handball. Au basket, nous avons l'exemple de l'équipe nationale qui est restée plus de dix (10) ans reines d'Afrique avec la génération de Fatou Kiné Ndiaye qui a maintenant sa propre école de basket (Kiné basket school), celle des Mborika, Adama Diakhaté, Mame Maty Mbengue, Anna Marie Diokh...En athlétisme, nous avons Amy Mbacké Thiam, Fatou Bintou Fall, Ken Ndoye...Au handball, il y a Saphiétou Diatta qui fut la Directrice Technique de la Fédération Sénégalaise de Handball (FSH).

Le football, par contre, a été tardivement adopté par les femmes. La première équipe fut celle des Gazelles de Dakar créée par Mr Eliot Koumeu. C'est à travers cette équipe que beaucoup de femmes se sont intéressées au football.

Le football fait partie des disciplines sportives les plus pratiquées au monde. Il est constitué de plusieurs acteurs et parmi eux, nous pouvons citer l'arbitre. Depuis sa création, l'arbitrage n'a été que l'œuvre des hommes mais avec l'évolution du football, la femme intègre ce secteur.

Comment comprendre la place de la femme dans le domaine sportif et plus particulièrement dans celui de l'arbitrage au football? Ainsi que les difficultés d'intégration et d'acceptation qu'elles rencontrent face à la complexité du jeu ?

Comment les arbitres féminins sont-elles perçues ?

Comment évoluent-elles au sein du corps arbitral ?

Quelle est la place de l'arbitrage féminin dans le football ?

Toutes ces questions ont ajouté à la fois une curiosité pour la recherche et un désir ardent d'éclairer l'évolution de la femme dans le corps arbitral du football au Sénégal pour apporter ma modeste contribution. C'est ainsi que notre thème de recherche porte sur : « L'arbitrage féminin au Sénégal : Enjeux et Perspectives» (cas du football dans la région de Dakar)

## **PROBLEMATIQUE**

Faire une étude sur les femmes dans le domaine sportif et plus particulièrement dans le football a toujours suscité un intérêt pour nous. Depuis notre tendre enfance, nous nous sommes toujours adonnée à la pratique du sport plus particulièrement le football où nous avons rencontré de nombreuses difficultés avec notre entourage familial qui considérait les activités sportives comme tout à fait masculines. On m'appelait d'ailleurs "garçon manqué", "garçonne"... Tout ceci pour montrer la complexité dans la pratique de ce sport pour une fille, dans un environnement comme le nôtre.

Le sport était uniquement réservé aux hommes (sexe dit fort) mais avec la diffusion de sa pratique et le phénomène de la mondialisation il ne pouvait laisser les femmes indifférentes vu les enjeux économique, politique, social, éducatif, culturel.

Le sport féminin diffère encore sensiblement du sport masculin, qu'il s'agit des disciplines choisies, de l'intensité des activités au cours de la vie, des milieux de pratiques ou encore de l'engagement dans la compétition. En effet, au 31 Décembre 2006, 34% des sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles sont des femmes. (Extrait de la conférence au Canada sur le thème "la femme et le sport").

Parmi les disciplines, les sports collectifs tels que le football a été tardivement intégré par les femmes car considéré trop viril pour elles. Certains ont trouvé impensable la présence de femmes dans le football, c'est le cas de RON ATKINSON (manager de Sheffield Wednesday puis de Aston Villa) «les femmes devraient être à la cuisine, au marché, dans les discothèques, elles peuvent même tenir la boutique si vous voulez, mais n'ont rien à faire dans le football». D'autres comme le Président de la Fédération Internationale de Football Amateur (FIFA) Mr Blatter pense le contraire et dit «l'avenir du football c'est le football féminin». Avec ses différentes pensées, les femmes accédèrent petit à petit à ce milieu mais difficilement surtout dans le domaine de l'arbitrage.

Ainsi, nous nous sommes posées un certain nombre de questions relatives au choix de notre étude axée sur l'arbitrage féminin ; nous voulons savoir les réelles motivations des femmes : sont elles essentiellement financières? Les femmes pratiquent-elles l'arbitrage par plaisir ou pour une affirmation de soi? Comment les arbitres féminins sont perçues? Il nous appartiendra d'apporter les éclairages nécessaires sur toutes ces questions.

Cependant, l'exploitation de la plupart des recherches effectuées dans le cadre du sport révèle le peu d'intérêt accordé l'arbitrage féminin. La vulgarisation du sport féminin reste encore un phénomène peu encouragé en dépit de l'évolution constatée.

Toutefois, l'amendement sur l'égalité des droits et la prise de conscience du rôle de la femme ont suscité une sensibilité, un intérêt croissant pour le sport et a conduit à reconnaître la signification de la participation de la femme aux activités sportives.

Greendorfer, précise que l'approbation du groupe de référence reste déterminante dans l'engagement sportif initial ; «les encouragements des parents et des amis demeurent nécessaires pour neutraliser les influences sociales négatives».

A l'heure actuelle, le problème de l'engagement sportif féminin suscite un certain intérêt ; de nombreuses questions dignes d'attention restent cependant, méconnues. La première touche, la définition même du sport. Ce terme parait familier à la majorité ; mais la définition du sport telle que l'énonce Loy qui le définit comme «une activité motrice bien codifiée à caractère compétitif accentué et institutionnalisé» ne peut s'appliquer à la femme, surtout durant l'enfance. Le problème réside dans le degré d'institutionnalisation des jeux et des compétitions accessibles aux filles et aux femmes.



## **CHAPITRE I REVUE DE LITTÉRATURE**

### **A. FOOTBALL : DESCRIPTION**

Le football est plus qu'un simple jeu ; c'est une expérience émotionnelle qui met en opposition deux équipes autour d'une balle avec des règles de jeu qui en garantissent le bon déroulement.

Chaque sport collectif a évidemment ses propres caractéristiques. Dégageons sommairement celles du football :

-chaque équipe comprend onze (11) joueurs

-les deux (2) équipes s'affrontent sur un terrain de surface variable selon le niveau de valeur des équipes, de leur âge moyen ou le type de compétition.

Le but du jeu est de marquer des buts ; la balle ne doit contenir aucune matière susceptible de constituer un danger pour les joueurs et doit peser 410 à 450g ; sa circonférence entre 68 et 71 cm ; dans le but adverse après avoir progresser sur le terrain par une succession de coups de pieds et, éventuellement, de têtes mais sans l'aide des mains.

Tous les points marqués seront homologués par un arbitre central aidé par ces deux (2) arbitres assistants et un quatrième arbitre qui gère les changements et le respect de la ligne attribuée aux joueurs remplaçants et aux entraîneurs.

Le football est d'abord une fête « c'est un beau monde qui joue » nous dit MICHEL PLATINI lors de la coupe du monde. (Larousse du football sous la direction d'EUGÈNE SACCOMANO). Partout dans le monde ce sport semble aujourd'hui indissociable de nos activités quotidiennes, même si certains en doutent. ANDRE MALREAUX renforce cette idée en disant « le cinéma était à la fois un art et une industrie, il en va de même pour le football, qui est tout simplement devenu un véritable phénomène de société ». ALBERT CAMUS en rajoute « tout ce que je sais de fondamental, je le tiens du football car il est facteur de tolérance et de fraternité ».

## LES «LOIS DU JEU»

Le football compte dix sept (17) « lois du jeu » régies par l'International Board. Il se joue avec le même règlement en professionnel ou en amateur, en senior comme chez les jeunes. La Fédération Internationale de football Amateur (FIFA) mise en place en 1904, veille à l'application uniforme des mêmes lois du jeu sur l'ensemble de la planète.

Voici les lois régies par la FIFA

Loi 1 Le terrain de jeu

Loi 2 Le ballon

Loi 3 Le nombre de joueurs

Loi 4 Equipement des joueurs

Loi 5 L'arbitre

Loi 6 Les arbitres assistants

Loi 7 La durée du match

Loi 8 Le coup d'envoi et reprise du jeu

Loi 9 Ballon en jeu et hors du jeu

Loi 10 But marqué

Loi 11 Le hors jeu

Loi 12 Faute et comportement anti sportif

Loi 13 Coups francs

Loi 14 Coup de pied de réparation (penalty)

Loi 15 Rentrée de touche

Loi 16 Coup de pied de but

Loi 17 Coup de pied de coin (corner)

Selon un comptage publié par la FIFA au printemps 2001, le football est pratiqué par 242 millions de personnes dont 22 millions de femmes. On compte environ 305000 clubs pour plus d'un million et demi d'équipes et 720000 arbitres.

Ainsi, les nations qui comptent plus de pratiquants sont :

- Etats-Unis 17,9 millions dont 40% sont des femmes
- Indonésie 10 millions
- Mexique 7,4 millions

- Chine 7,2 millions
- Brésil 7 millions
- Allemagne 6,2 millions
- Bangladesh 5,2
- Italie 4 millions
- Russie 3,8 millions
- Japon 3,3 millions
- Angleterre 3,3 millions
- France 3 millions
- Au Sénégal les dernières informations nous donnent environ 600000 licenciés

A travers ces informations, nous pouvons en déduire que le football est partout pratiqué dans le monde. Sa propagation est incontournable et on voit que la femme ne pouvait pas échapper à ce phénomène mondial.

### **B. L'ARBITRAGE**

En général, l'arbitrage a été défini comme un mode de règlement des litiges par recours à une ou plusieurs personnes privées, les arbitres choisis par les parties. La décision rendue est appelée sentence. Cependant, l'arbitrage a des notions voisines telles que la conciliation qui est un mode de règlement des différends par accord des parties obtenu avec l'aide d'un tiers appelé conciliateur. Cet accord est le plus souvent concrétisé dans un procès-verbal de conciliation signé par les parties et le conciliateur. La distinction que l'on peut faire entre arbitrage et conciliation est que le procès-verbal de conciliation, à la différence de la sentence arbitrale, n'est pas une décision juridictionnelle et ne lie donc pas les parties. La solution proposée par le conciliateur doit être acceptée par les parties. En pratique les confusions entre ces deux procédures sont assez fréquentes, et ce principalement en présence de procédure arbitrales dans lesquelles les arbitres statuent en amiable composition.

Nous avons tenu à faire une brève définition de l'arbitrage dans sa généralité pour une meilleure compréhension afin d'éviter une éventuelle confusion une fois ramené au niveau du football.

## **C. L'ARBITRAGE AU FOOTBALL**

### **1. HISTORIQUE**

Lors de la genèse du jeu, on comptait sur le fair-play des joueurs pour la bonne tenue des parties. L'arbitrage était alors le fait des deux capitaines. Les pères du jeu considéraient en effet qu'une faute ne pouvait être intentionnelle...Ce vœu pieux de fair-play et d'autogestion était utopique, nombre de parties dégénéraient en effet dès cette époque reculée. Aussi, dès 1847 à Eton, peut-être avant, deux « umpires » (mot de l'ancien anglais qui signifie arbitres) surveillent les buts qui n'ont pas encore de filets. A Winchester, en 1847 également, on précise même que l'un des « umpires » doit posséder une montre et appeler la mi-temps et la fin du match. Harrow va plus loin (en 1847 encore) en rendant les décisions arbitrales définitives, déposant ainsi les capitaines de leurs anciens pouvoirs dans ce domaine. En 1849 à Cheltenham, on décide que les capitaines désigneraient toujours les « umpires », ces derniers devant s'entendre pour nommer un « referee » (mot du nouveau anglais signifiant aussi arbitre). Les « umpires », un dans chaque camp, restent sur le terrain, tandis que le « referee » est installé en tribune. Si les « umpires » ne peuvent tomber d'accord sur une décision, c'est le « referee » qui tranche.

Le referee passe des tribunes au centre du terrain au début des années 1890, repoussant les deux umpires sur les lignes de touche. Cette évolution faisait suite aux nombreux problèmes que posait le double arbitrage. De plus, les équipes de l'époque, contrairement à une idée répandue, n'étaient pas du tout « fair-play », et il fallait servir.

On inventa ainsi toute une batterie de sanction tel le penalty (1891), et l'arbitre unique et « omnipotent », c'est-à-dire responsable d'un match de A à Z. En août 1891, le trio arbitral tel que nous le connaissons aujourd'hui était formé.

Ce corps arbitral est constitué d'un arbitre principal (se déplaçant sur le terrain) ainsi que de deux arbitres assistants (se déplaçant le long de chaque ligne de touche et munis de drapeau).

## **2. STRUCTURE DE L'ARBITRAGE AU SENEGAL**

L'arbitrage au Sénégal est essentiellement géré par la commission centrale des arbitres (CCA). Cette structure est dirigée comme toute association sportive par un président élu par les arbitres fédéraux actifs et à l'heureux élu de créer son bureau.

La CCA est constituée de onze (11) comités régionales des arbitres (CRA) suivant le nombre de région du Sénégal. Chaque CRA a son propre président qui à son tour forme son bureau. Seules les CRA de DAKAR et de Thiès ont des sous CRA, trois (3) plus précisément en fonction des trois (3) départements :

- DAKAR : Dakar, Rufisque, Pikine
- THIES : Thiès, Tivaoune, Mbour

Toutes les autres régions ont une seule CRA basée dans la région.

D'après les règles de la fédération Internationale de Football (FIFA), le Sénégal a droit en 2007 à vingt et un arbitres internationaux dont :

- sept (7) arbitres centraux
- sept (7) arbitres assistants
- sept (7) arbitres féminins dont trois (3) centraux et quatre (4) assistants.

Mais, il faut cependant, clarifier que le Sénégal a finalement eu six (6) assistants au lieu de sept (7) du fait qu'il y avait un qui avait atteint l'âge limite qui est de trente huit ans (38) pour être arbitre international pour la première et le Sénégal n'avait pas envoyé une réserve.

### **a. LES EXAMENS**

Chaque année un examen pour passage de grade est organisé. Les candidats sont recrutés sur la base d'un dépôt de dossier constitué de deux (2) photos

d'identité, une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale et du dernier diplôme obtenu.

Cependant, le candidat n'ayant pas obtenu le baccalauréat, est soumis à un test pour avoir une idée de son niveau intellectuel.

L'examen se fait en deux (2) parties :

- une phase théorique
- une phase pratique

Dans la partie théorique, le candidat doit répondre à des questions sur les lois de jeu et il doit impérativement avoir une note supérieure ou égale à quatorze (14) pour passer la phase pratique où des tests physiques dominés par des exercices de type intermittents sont soumis aux candidats.

#### **b. LES TYPES DE GRADE**

Il y a quatre (4) types de grade :

- élève arbitre
- arbitre de district
- arbitre de ligne
- arbitre fédéral

Chaque année le Sénégal dépose auprès de la Confédération Africaine de Football (CAF) la liste des arbitres internationaux qui à son tour l'envoie à la Fédération Internationale de Football Amateur (FIFA). Cependant l'âge de retraite des arbitres internationaux est de quarante cinq ans (45ans).

Pour l'ensemble des matches de championnat et de coupe (toutes les catégories) la CCA fait appel à des superviseurs pour noter les arbitres et ils font après un rapport final qu'ils envoient à la commission.

### **3. L'ARBITRE**

Même si le sport n'a pas été créé pour l'arbitre, il ne peut y avoir de sport sans arbitre. Car l'être humain n'est peut être pas fait pour l'autodiscipline surtout

dans les activités passionnelles comme le football où la victoire prend trop souvent plus d'importance que la façon de jouer.

### **3. a DEFINITION**

Sur le plan sportif l'arbitre peut être défini comme étant un sportif désigné par la fédération de tutelle pour diriger un match suivant les règles qui régissent l'activité.

### **3. b RÔLE**

Le rôle majeur de l'arbitre est de diriger la partie de football en accord avec l'application correcte des lois du jeu sans partialité. Il est appelé à répondre à un certain nombre de qualités pour être compétent. Il est le gérant des règles du jeu et surtout de l'esprit du jeu. Il doit :

- faire appliquer le règlement, tout le règlement et rien que le règlement
- rester le plus impartial possible
- garder ses distances dans les relations avec les joueurs

Toutes les sanctions doivent être infligées à une distance de deux (2) à trois (3) mètres du joueur concerné. L'arbitre est le maître de toutes les décisions et ne doit pas se laisser influencer par qui que ce soit. Toutefois, les décisions doivent être prises rapidement et sans laisser la place à l'indécision, ses coups de sifflet doivent être brefs et clairs. Il doit intervenir seulement quand cela est nécessaire au bénéfice de l'esprit du jeu et le respect du règlement.

Notons cependant, que l'arbitre peut se tromper, le joueur le sait et doit l'accepter, car lui-même n'est pas infaillible.

**« RESPECTER L'ARBITRE C'EST L'AIDER A DIRIGER UNE RENCONTRE »**

### **3. c LES DIFFERENTS TYPES D'ARBITRE AU FOOTBALL**

#### **\*L'ARBITRE OFFICIEL**

Le terme le plus familier est « arbitre central » ; l'arbitre officiel est un sportif chargé de diriger un match de veiller à ce qu'il se joue dans l'esprit et selon la

lettre des lois du jeu et d'assurer aussi autant qu'il dépend de lui la protection des joueurs. Il est celui qui a plus de décision à prendre il siffle tout (coup franc directs et indirects, hors jeu, penalties). Il distribue les cartons jaunes et rouges. Il est celui qui a le plus de responsabilité à prendre et sur ce, il devra avoir du charisme pour s'affirmer et être respecté par les joueurs afin de leur permettre de se donner totalement et sans appréhension à leur jeu dont ils attendent bienfaits et satisfactions.

Le titre de officiel est décerné à la personne qui a réussi à un double examen :

- théorique : questions sur les lois du jeu
- pratique : arbitrage d'un ou de plusieurs matches.

Cependant, notons que l'arbitre officiel d'un match senior doit être âgé d'au moins vingt et un an (21)

#### **\*LES ARBITRES ASSISTANTS**

Au nombre de deux (2) et appelés depuis 1996 arbitres assistants car ils assistent en effet l'arbitre central dans ces décisions quand celui-ci a un doute au sujet d'une action litigieuse (par exemples : franchissement de la ligne de but d'un ballon, ou responsabilité des protagonistes dans une bagarre). Ils signalent les hors jeu, les fautes parfois.

#### **\*LE QUATRIEME ARBITRE**

Dans le milieu professionnel, un quatrième arbitre est généralement présent pour assurer un remplacement en cas de blessure de l'un des trois autres ; il est également celui qui vérifie les changements de joueurs et qui veille au maintien de l'ordre dans les zones techniques (bancs des joueurs) et au bord du terrain.



## **CHAPITRE II LE SPORT ET LE GENRE FEMININ**

Le phénomène sportif a envahi la planète. Il participe à tous les problèmes de la société, qu'ils soient politiques, éducatifs, sociaux, culturels, juridiques ou démographiques. Mais l'unité apparente du sport cache mal une diversité aussi réelle que troublante. Si le sport s'est diffusé dans le temps et l'espace, s'il est devenu instrument d'acculturation des peuples, il est aussi marqué par des singularités locales, régionales, nationales. Le sport n'est pas éternel ni d'une essence trans-historique, il porte la marque des temps et des lieux de sa pratique.

C'est bien ce que suggèrent les nombreuses analyses dont il est l'objet dans cette collection qui ouvre un nouveau terrain pour les sciences sociales.

Le champ des pratiques sportives, et le sport institué tout particulièrement, sont restés pendant longtemps donc un univers majoritairement masculin. Depuis l'antiquité la femme a été exclue des compétitions. Des interdits explicites ont pu représenter de réels obstacles surtout culturels. Il ne suffit pas qu'un sport soit potentiellement accessible aux femmes pour qu'elles y accèdent en nombre. Il faut remonter aux Jeux de Paris (France) en 1900 pour voir les femmes faire leur début dans les compétitions. Seules deux (2) disciplines leur sont ouvertes, il s'agit du tennis et du golf. Dans la société du XXe siècle, les athlètes féminines doivent faire face à beaucoup de préjugés : on craint qu'elles soient musclées ou deviennent stériles. Pierre de Coubertin qui est le fondateur des Jeux Olympiques n'est pas favorable à la participation des femmes aux jeux et déclare « [...] le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel.»

Cependant, les premières sportives ont combattu ce genre de mentalité. Petit à petit, elles font leur place sport après sport, épreuve par épreuve. Par exemple, durant les Jeux d'Été, deux (2) entrées marquantes sont à retenir :

- au concours de natation pour la première fois aux Jeux de Stockholm (Allemagne) en 1912
- en athlétisme dès les Jeux d'Amsterdam (Pays Bas) en 1928

Après cette compétition la compétition du 800m dames est supprimée et n'est réintroduite qu'en 1960. Nous avons le canoë en 1948, le volley- ball en 1964, le cyclisme en 1984 et le football en 1996, la présence des femmes se confirme. Au début du 3ème millénaire, plus de 40% des athlètes présents aux Jeux de Sydney (Australie) en 2000 sont des femmes. C'est la plus grande participation féminine de l'histoire des Jeux Olympiques. Pour la première fois elles participent au pentathlon moderne et à l'haltérophilie.

Après analyse, nous constatons que la femme a tardivement intégré le secteur sportif. Et ce retard est peut-être dû par des convictions enracinées telles que la femme est faible, fragile, elle doit être protégée. La morale ne saurait en outre tolérer que la femme s'exhibât en public sous les regards concupiscent des hommes. Ainsi, la «garçonne symbole de la jeune fille émancipée, c'est-à-dire déléurée, est bien proche de la prostituée si elle fréquente les stades, lieux de mauvaise vie, de débauche et de rencontres interlopes.» (Extrait de Sport et femme du mythe à la réalité de Carole A Oglesby) Les souvenirs recueillis auprès de Mme Suzanne Clavel en disent long aussi sur les représentations sociales de la femme sportive, «on nous montrait du doigt, on passait pour des dévergondées».

Tout ceci pour montrer comment les premières sportives ont souffert mais avec l'évolution, les choses se stabilisent et la femme sportive est de plus en plus respectée.



### **CHAPITRE III METHODOLOGIE**

Rappelons que le but de notre étude est une analyse faite sur les femmes dans l'arbitrage du football au Sénégal plus particulièrement à Dakar. Il devient donc nécessaire voire impératif de faire des investigations au niveau de tous les acteurs du spectacle sportif de football afin de découvrir les raisons qui font qu'une femme désire être arbitre.

C'est ainsi que, pour réaliser notre recherche du point de vue méthodologique, nous nous sommes adressés à la population concernée.

Les sujets de l'enquête sont :

- les arbitres masculins de Dakar division I –division II –division III
- Les joueurs (euses) du championnat de division I
- les arbitres féminins de Dakar
- les entraîneurs de Dakar

#### **A. ECHANTILLONNAGE**

Notre population est constituée de 120 éléments dont :

- trente (30) arbitres féminins
- trente (30) arbitres masculins
- trente (30) entraîneurs
- quinze (15) joueurs et quinze (15) joueuses

Pour les arbitres féminins, le choix est fait à partir des trois (3) sous commissions régionaux des arbitres (CRA) que sont DAKAR, PIKINE et RUFISQUE selon leur niveau de grade. Idem pour les arbitres masculins.

Pour les entraîneurs le choix est fait à partir des clubs masculins et féminins. Pour les clubs masculins nous avons choisi les entraîneurs à tous les niveaux (senior, espoir et cadet). Ce qui ne pouvait pas être le cas dans les clubs féminins dans la mesure où il y a une seule catégorie (senior).

Pour les joueurs, nous avons choisi :

- cinq (5) du Dakar Université Club (Duc)
- cinq (5) de la Jeanne d'arc de Dakar (JA)
- cinq (5) de GOREE

Pour les joueuses aussi nous avons :

- cinq (5) des SIRENES
- cinq (5) des GAZELLES
- cinq (5) des AIGLES

### **B. QUESTIONNAIRE**

Les questionnaires sont destinés à la population suivante :

- arbitres masculins
- arbitres féminins
- entraîneurs
- joueurs (euses)

Pour les arbitres masculins, entraîneurs et joueurs (euses), l'objectif est d'avoir leur opinion sur l'arbitrage féminin et de savoir comment ils jugent les arbitres féminines et pour ces dernières de connaître leur motivation dans la pratique de l'arbitrage du football.

### **C. EXPLOITATION DES DONNEES**

Pour l'exploitation des données, la méthode utilisée est celle du balai.

### **D. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

Nous avons calculé les pourcentages pour apprécier les réponses de la population cible.

### **E. LIMITES DE LA DEMARCHE**

Pour les questionnaires, nous étions obligés de faire le déplacement dans les clubs masculins pour trouver les entraîneurs et joueurs ce qui n'était pas facile vu notre emploi du temps au niveau de l'institut car ils s'entraînent les matins.

Il est important de souligner le problème du transport que nous avons rencontré tout au long de notre démarche.

En plus des déplacements, parfois nous ne parvenions pas à trouver la population cible.



## **CHAPITRE IV COMMENTAIRE ET DISCUSSION DES RESULTATS**

**Tableau 1 : Réponses des arbitres féminins relatives à la satisfaction de la formation.**

réponses sujets	OUI		NON	
	nombre	%	nombre	%
<b>Arbitres féminins</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Au regard de ce tableau, nous constatons que l'ensemble des arbitres c'est-à-dire trente (30) soit 100% a trouvé la formation satisfaisante. Et si nous voyons la représentation de nos arbitres au niveau international, cette réponse peut se justifier.

**Tableau 2 : Réponses des arbitres féminins à la question :**

*Vous préférez arbitrer des hommes ou des femmes ?*

réponses sujets	HOMMES		FEMMES	
	nombre	%	nombre	%
<b>Arbitres féminins</b>	<b>23</b>	<b>77</b>	<b>7</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Les réponses qui ressortent des données ci-dessus, révèlent que 23 soit (77%) préfèrent arbitrer des hommes. La plupart d'entre elles ont justifié leur choix du fait qu'il y a beaucoup plus de rigueur lors des matches masculins. Elles pensent gagner en maturité . Certaines ont jugé que les hommes étaient plus disciplinés que les

femmes. Pour celles qui ont choisi les femmes, c'est un apprentissage pour que une fois internationale et sélectionnée dans les compétitions internationales féminines elles n'auront pas de problème.

**Tableau 3 :** *Réponses des arbitres féminins relatives à la situation matrimoniale*

réponses sujets	MARIEE		CELIBATAIRE	
	nombre	%	nombre	%
<b>Arbitres féminins</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>87</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Pour ce tableau, nous remarquons que plus de la moitié de notre population cible est célibataire 26 soit (87%). Si nous nous référons au tableau relatif à l'âge, cela est compréhensible car la majeure partie de notre population est jeune. Seul 4 soit (13%) sont mariées, ce sont les plus âgées et ont les grades les plus élevées (de ligue ou fédérale). Nous vivons dans une société où le tabou a encore une emprise dans les croyances, les attitudes et les comportements. La tradition et les religions ne semblent pas donner à la femme une certaine liberté pour s'adonner à des pratiques comme le sport, surtout quand il s'agit de la femme mariée.

**Tableau 4 : Réponses des arbitres masculins relatives à la question : avez-vous partagé des matchs avec des arbitres féminins ?**

réponses sujets	OUI		NON	
	nombre	%	nombre	%
<b>Arbitres masculins</b>	<b>23</b>	<b>77</b>	<b>7</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

En nous fondant sur ce tableau, nous voyons que 23 soit (77%) ont partagé des matchs avec des arbitres féminins. 7 soit (23%) n'ont pas vécu cette expérience. Ceci est peut-être dû au fait qu'il y a plus d'arbitres masculins que féminins.

**Tableau 5 : Réponses des arbitres masculins relatives à la question comment avez-vous jugé cette expérience ?**

réponses sujets	INTERESSANTE		PAS INTERESSANTE	
	nombre	%	nombre	%
<b>Arbitres masculins</b>	<b>22</b>	<b>96</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>100</b>	<b>23</b>	<b>100</b>

Les réponses que nous avons obtenues avec ce tableau montrent que parmi les 23 ; 22 soit (96%) a jugé cette expérience intéressante. Seul 1 soit (4%) n'a pas aimé cette expérience. Celle-ci permettra à chacun de noter l'autre, de s'entre aider...

**Tableau 6 : Réponses des arbitres masculins relatives au niveau des arbitres féminins: comment jugez- vous le niveau des arbitres féminins?**

réponses sujets	BON		MOYEN		MAUVAIS
	nombre	%	nombre	%	
Arbitres masculins	13	43	17	57	-
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	-

Nous constatons sur tableau que 13 arbitres soit (43%) ont jugé que le niveau des arbitres féminins est bon, 17 soit (57%) ont trouvé le niveau moyen et pensent que si elles s'entraînent plus, et sont moins autoritaires elles peuvent hausser leur niveau.

L'instinct féminin se fait sentir quand les arbitres masculins parlent d'autorité mais le jugement apporté est assez positif.

**Tableau 7 : Réponses des arbitres (masc. -fém.) relatives au niveau de qualification**

réponses sujets	ARBITRES			
	masc.	%	fém.	%
<b>ELEVE</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>17</b>
<b>DISTRICT</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>9</b>	<b>30</b>
<b>LIGUE</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>40</b>
<b>FEDERAL</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

L'analyse qui ressort des données ci-dessus montre qu'au niveau des élèves arbitres nous en avons 10 dont 5 hommes soit (17%) et 5 femmes soit (17%) aussi. Pour les arbitres de district, ils sont au nombre de 19 dont 10 hommes soit (33%) et 9 femmes soit (30%). Les arbitres de ligue sont les plus nombreux avec 22 dont 10 hommes soit (33%) et 12 femmes soit (40%). Enfin, pour les arbitres fédéraux nous en avons 9 car étant le niveau le plus élevé, dont 5 hommes soit (17%) et 4 femmes soit (13%).

Sur ce tableau, nous remarquons une proportionnalité entre les arbitres (hommes et femmes). Ce qui signifie que les femmes intègrent le secteur de l'arbitrage en masse. L'arbitrage féminin sénégalais se porte bien dans la mesure où à chaque compétition internationale nous avons des sélectionnées.

**Tableau 8 : Réponses des arbitres (masc. - fém.), joueurs (masc. -fém.), et entraîneurs relatives au niveau d'études.**

Sujets Réponses	Arbitres				Joueurs				Entraîneurs	
	masc.	%	fém.	%	masc.	%	fém.	%	masc.	%
SANS										
PRIMAIRE	1	3			2	13	5	33	2	7
SECONDAIRE	8	27	17	57	11	74	7	47	12	40
UNIVERSITAIRE	21	70	13	43	2	13	3	20	16	53
TOTAL	30	100	30	100	15	100	15	100	30	100

Au regard du tableau représentant les réponses liées au niveau d'études, nous constatons qu'avec les arbitres masculins, 1 seul a le niveau primaire soit (3%), 8 soit (27%) ont le niveau secondaire, 21 soit (70%) ont le niveau universitaire. Pour les arbitres féminins 17 soit (57%) ont niveau secondaire, 13 soit (43%) ont le niveau universitaire.

Il faut que les arbitres aient un niveau intellectuel acceptable pour apprendre et interpréter les lois du jeu aussi bien l'esprit que la lettre. Un bon niveau aide l'arbitre à

maîtriser les lois pour passer les examens écrits. Une fois sélectionnés pour les compétitions internationales aussi, ils seront obligés de parler d'autres langues comme l'anglais qui devient de plus en plus une langue universelle.

Pour les joueurs 2 soit (13%) ont le niveau primaire, 11 soit (74%) ont le niveau secondaire, 2 soit (13%) ont le niveau universitaire. Pour les joueuses 5 soit (33%) ont le niveau primaire, 7 soit (47%) ont le niveau secondaire, 3 soit (20%) ont le niveau universitaire. Nous remarquons que le niveau d'études des joueurs (masc. –fém.) est assez élevé.

Pour les entraîneurs nul n'est sans savoir que le métier d'entraîneur demande une certaine maturité et beaucoup de connaissance. Ainsi, nous avons 2 soit (7%) qui ont le niveau primaire, 12 soit (40%) ont le niveau secondaire, 16 soit (53%) ont le niveau secondaire. Nous remarquons que le nombre augmente en fonction du niveau. Notons que les universitaires ont le niveau de qualification le plus élevé (2ème ou 3ème degré).

**Tableau 9 : Réponses des arbitres (masc. –fém.), joueurs (masc. –fém.) et entraîneurs relatives à l'âge**

Sujets AGE (ans)	ARBITRES				JOUEURS				ENTRAINEURS	
	masc.	%	fém.	%	masc.	%	fém.	%	masc.	%
15-20			5	17	5	33	1	6		
20-25	11	37	5	17	7	47	7	47		
25-30	9	30	10	33	2	13	7	47	6	20
30-35	5	17	6	20	1	7			3	10
35-40	3	10	3	10					9	30
40-45	2	6	1	3					3	10
45-50									8	27
50-55										
55-60									1	3
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Au regard des réponses obtenues, nous constatons que 5 arbitres féminins soit (17%) de la population ont une moyenne d'âge comprise entre 17-20 ans. Ce qui montre que les femmes intègrent très tôt l'arbitrage et ceci peut être très important

dans l'acquisition de l'expérience. 5 ont aussi entre 20-25 ans soit (17%), ce précise encore la jeunesse de ces dernières. 10 soit (33%) ont entre 25-30 ans, cette augmentation est peut être l'œuvre de la connaissance de plus en plus accrue du milieu. 6 soit (20%) ont entre 30-35 ans et 3 soit (6%) ont entre 35-40, cette baisse peut se justifier du fait que la femme est appelée à avoir un mari et gérer le foyer donc y a en peu qui vont jusqu'à ces âges et vu que l'âge de retraite international est de 45 ans beaucoup préfèrent cesser avant et vaquer à d'autres occupations. 1 seule soit (3%) a 41 ans exactement et est mariée. Nous remarquons que plus l'âge augmente le nombre diminue.

Pour les entraîneurs, nous avons 6 soit 20% qui ont 25-30 ans, les jeunes intègrent très tôt maintenant tous les secteurs du sport pour avoir beaucoup plus d'expérience. 3 soit (10%) ont entre 30-35 ans. Dans la mesure où le choix de la plupart des entraîneurs s'est fait dans le championnat de D1, les clubs préfèrent des entraîneurs à haut niveau, c'est pour cela que nous avons 9 soit (30%) qui ont entre 35-40 ans. 3 soit (10%) ont entre 40-45 ans ; 8 soit 27% ont entre 45-50 ans. Y a pas d'âge limite pour les entraîneurs et comme l'expérience est très important sur ce domaine, nous avons 1 soit (3%) qui a entre 55-60 ans, 56 ans plus précisément.

Pour les arbitres masculins, 11 soit (37%) ont entre 20-25 ans, ce qui montre encore une fois que les jeunes intègrent très tôt l'arbitrage. Entre 25-30 ans, il y a eu diminution de l'effectif avec 9 soit (30%). C'est dans la continuité de la jeunesse avec beaucoup plus de maturité. 5 soit (17%) ont entre 30-35 ans et 3 soit (10%) ont entre 35-40 ans, nous remarquons une baisse encore plus importante. Cette réduction de la population peut se justifier par l'augmentation de l'âge car nous savons que la plupart des arbitres veulent devenir des fédéraux pour être internationaux. Sachant qu'à 38 ans on ne peut plus devenir international certains préfèrent raccrocher parce qu'on est de moins en moins motivé. Le plus petit effectif est de 2 soit (6%) qui se trouvent dans l'intervalle 40-45 ans, on est proche de l'âge de la retraite arbitrale qui est de 45 ans.

Pour les joueurs 5 soit 33% et les joueuses 1 soit (6%) ont entre 15-20 ans. Ce qui prouve que les jeunes s'intéressent au sport en général et au football en particulier. 7 soit (47%) aussi bien chez les hommes que chez les femmes ont entre 20-25 ans. Le football est un sport qui demande des capacités physiques, c'est pour cela il

y a beaucoup de jeunes qui s’y adonnent. 9 dont 2 soit 13% chez les joueurs et 7 soit (47%) ont entre 25-30 ans. 1 seul joueur soit (7%) est dans l’intervalle 30-35 ans. Au niveau des joueurs (masc. et fém.), nous remarquons que plus l’âge évolue, plus l’effectif diminue contrairement aux entraîneurs. Pour les joueuses comme le football est en pleine progression depuis l’existence de l’équipe nationale féminine qui participe à beaucoup de compétitions et avec quelques diffusions à la télévision lors de leur regroupement, beaucoup de filles commencent à pratiquer le football. Ce qui a induit l’augmentation des clubs. Presque toutes les régions ont au moins un club.

**Tableau 10 : Réponses des entraîneurs relatives au niveau de qualification**

réponses sujets	Sans formation		Initiateur		1 <sup>er</sup> degré		2 <sup>e</sup> degré		3 <sup>e</sup> degré	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<b>Entraîneurs</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

En nous fondant sur les résultats de ce tableau, nous constatons qu’1 seul entraîneur soit (4%) n’a pas eu de formation et il est dans un club féminin. 10 soit (33%) sont au premier niveau de la formation c'est-à-dire initiateur. Au niveau du 1<sup>er</sup> degré nous avons 10 soit (33%). Nous remarquons une diminution de l’effectif avec les entraîneurs du 2<sup>e</sup> degré, ainsi, nous avons 6 soit (20%). Cette baisse peut se justifier du fait que le métier d’entraîneur demande beaucoup de connaissances diversifiées (physiologique, psychologique, sportive...). Une réduction plus importante se fait sentir au niveau du degré le plus élevé qu’est le 3<sup>e</sup> avec 3 soit (10%). Il faut noter que les degrés les moins élevés ont été recueillis au niveau des clubs féminins ce qui peut

constituer un danger pour les joueuses qui sont très différentes des hommes car beaucoup de facteurs entrent en jeu.

**Tableau 11** : Réponses des entraîneurs relatives à l'assistance d'un match arbitré par une femme.

réponses sujets	OUI		NON	
	nombre	%	nombre	%
<b>Entraîneurs</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

L'ensemble de l'effectif 30 soit (100%) a assisté à des matches arbitrés par des femmes. Cela est dû à l'intégration de ces dernières aussi bien dans le football masculin que féminin.

**Tableau 12** : Réponses des entraîneurs relatives au niveau des arbitres féminins

réponses sujets	BON		MOYEN		MAUVAIS	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<b>Entraîneurs</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>77</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Au regard de ce tableau, nous pouvons dire que 7 soit (23%) ont trouvé le niveau des arbitres féminins bon. 23 soit (77%) ont jugé que celui- est moyen. Aucun d'entre

eux n'a jugé le niveau mauvais. Comme les entraîneurs à l'intégration des femmes dans le football ceci peut source d'encouragement pour ces dernières.

**Tableau 13** : Réponses des entraîneurs relatives à la question : lors d'un match, vous préférez comme arbitre des hommes ou des femmes ?

réponses sujets	HOMMES		FEMMES	
	nombre	%	nombre	%
<b>Entraîneurs</b>	<b>25</b>	<b>83</b>	<b>5</b>	<b>17</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

En nous fondant sur les réponses ci-dessus, nous pouvons dire que plus de la moitié 25 soit (83%) préfèrent des hommes car ils sont plus sereins et supportent mieux la pression. Si nous examinons ces qualités, elles font référence à la personnalité, l'aspect psychologique se fait sentir. Par contre, 5 soit (17%) ont choisi des femmes pour la promotion du sport féminin en général celle du football féminin en particulier.

**Tableau 14** : Réponses des joueurs relatives à la question avez-vous été arbitré par une femme ?

réponses sujets	OUI		NON	
	nombre	%	nombre	%
<b>Joueurs</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

En nous fondant sur ce tableau ci-dessus, l'ensemble des joueurs 15 soit (100%) a eu l'occasion d'être arbitré par une femme. Nous notons que dans certains matches masculins de D1 on combine les arbitres (masc. fém.) et on choisit souvent les fédéraux. Ceci est une belle initiative car ça permet aux téléspectateurs d'avoir une vision sur les arbitres féminins dans la mesure où le football masculin est plus vu donc ce sera facile de localiser une femme parmi les hommes.

**Tableau 15 : Réponses des joueurs relatives au niveau des arbitres féminins.**

réponses sujets	BON		MOYEN		MAUVAIS	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<b>Joueurs</b>	<b>4</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>73</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

En nous fondant sur les résultats ci-dessus, nous pouvons dire 4 soit (27%) pensent que le niveau des arbitres féminins est bon, 11 soit (73%) ont jugé qu'il est moyen. Il faut cependant noter qu'aucun d'entre eux n'a trouvé le niveau mauvais ce qui peut être encourageant pour ces dernières.

**Tableau 16 : Réponses des joueurs relatives à la question : lors d'un match, vous préférez comme arbitre des hommes ou des femmes**

réponses sujets	HOMMES		FEMMES	
	nombre	%	nombre	%
<b>Joueurs</b>	<b>14</b>	<b>93</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Au regard des réponses obtenues, nous nous rendons compte que plus de la moitié préfère des hommes dont 14 soit (93%) ce qui est assez significative. Ils pensent que ces derniers sont beaucoup plus à l'aise, plus expérimentés, plus lucides, plus sereins, donnent moins de cartons et sont plus appréciés pour ce métier. 1 seul soit (7%) a choisi des femmes et pensent celles-ci appliquent mieux le règlement et que les joueurs sont complexés devant les arbitres féminins donc il y a moins de protestations.

Les joueurs ont jugé le niveau des arbitres féminins assez élevé, la confiance est de mise.

**Tableau 17 : Réponses des joueuses relatives à la question : avez-vous été arbitrée par une femme ?**

réponses sujets	OUI		NON	
	nombre	%	nombre	%
<b>Joueuses</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Comme les joueurs, l'ensemble des joueuses c'est-à-dire 15 soit (100%) a été arbitré par des femmes. Ce qui montre la présence des arbitres féminins car maintenant presque tous les matches du championnat féminin sont arbitrés par elles. Ce qui a constitué un pas dans la promotion de l'arbitrage féminin.

**Tableau 18 : Réponses des joueuses relatives à la question : lors d'un match, vous préférez comme arbitre des hommes ou des femmes ?**

réponses sujets	HOMMES		FEMMES	
	nombre	%	nombre	%
<b>Joueuses</b>	<b>9</b>	<b>60</b>	<b>6</b>	<b>40</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Au regard de ce tableau, 9 joueuses soit (60%) préfèrent des arbitres masculins pour les mêmes raisons que les joueurs (aptitude physique, meilleure connaissance et application du règlement, tolérance, sérénité...). Seules 6 soit (40%) ont porté leur choix sur les femmes et pensent que cela permet la promotion du sport féminin, elles appliquent bien les lois. Ainsi, nous voyons que les choix sont partagés. Nous remarquons que la plupart des arbitres féminins préfèrent arbitrés des hommes et les joueuses qui préfèrent des hommes comme arbitres. Nous sommes dans la préférence du sexe opposé. Mais il faut reconnaître que les arbitres féminins ont du travail à faire aucun choix ne leur est favorable.

**Tableau 19** : Réponses des joueuses relatives au niveau des arbitres féminins.

réponses sujets	BON		MOYEN		MAUVAIS	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
<b>Joueuses</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>47</b>	<b>5</b>	<b>33</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>15</b>	<b>100</b>

Les données ci-dessus révèlent que, le niveau des arbitres féminins est bon selon 3 soit (20%). 7 soit (47%) ont jugé qu'il est moyen, contrairement aux hommes certaines joueuses ont trouvé le niveau mauvais 5 plus précisément soit (33%). Nous voyons que les joueuses ne sont pas favorables à l'arbitrage féminin pour ne pas dire contre et l'analyse du tableau 18 ne nous contredira pas.

**NB** : Pour les réponses des arbitres (masc. - fém.) relatives à la spécialité (arbitre de touche ou central), nous avons préféré ne pas faire de tableau dans la mesure où la spécialité définitive ne se fait que lorsqu'on atteint la grade d'arbitre fédéral. Pour les autres grades, on peut soit être arbitre assistant ou officiel (central). Et vue que notre population est constitué de gradés à tous les niveaux (élève arbitre, de district, de ligue, fédéral), il serait un peu difficile de faire le dispatching dans un tableau.

## **COMMENTAIRE ET DISCUSSION DES QUESTIONS OUVERTES**

Pour les joueurs (masc. - fém.) nous avons une seule question ouverte qui est de noter la différence entre un match arbitré par des hommes et celui arbitré par des femmes. Après collecte des réponses, ils pensent que les arbitres féminins sifflent trop (appliquent le règlement à la lettre), cassent le rythme en même temps. Les aspects physiques et psychologiques n'ont pas été laissés en rade. D'autres joueurs et joueuses ont pensé que les arbitres masculins sont plus aptes physiquement, sont plus mûrs et plus gentils. Les arbitres féminins sont sévères, distribuent beaucoup de cartons

Après analyse de cette question, nous pensons que la maturité des hommes se fait sentir, on dirait que les hommes maîtrisent mieux les matches et sont "meilleurs". Est par ce qu'ils ont été les premiers à pratiquer l'arbitrage? On ne saurait le dire.

Pour les entraîneurs la question consiste à savoir comment ils voient l'intégration des arbitres féminins dans le football. Tous les entraîneurs ont jugé que c'est positif. Cela contribue à la promotion du sport féminin car l'Afrique est en retard dans ce secteur. Certains mêmes ont demandé à ce que l'on incite les joueuses à pratiquer l'arbitrage.

Après constat, nous pouvons dire que l'arbitrage n'est pas l'apanage d'un sexe et que la particularité du football (et du sport en général) est la diversité de ses pratiquants. Dans le sport moderne, et plus particulièrement au football on voudrait que les arbitres aient un vécu sportif en tant que pratiquant comme c'est le cas des entraîneurs beaucoup d'entre eux sont d'anciens joueurs. Nous pensons que l'intégration des femmes dans le football peut être un facteur influençant et peut inciter les filles à la pratique d'activités physiques car celle-ci devient indispensable pour le maintien de la santé.

Pour les arbitres masculins, la question est de savoir les reproches qu'ils ont fait aux arbitres féminins. En nous fondant sur les réponses obtenues, plus de la moitié a les reproches. Ils trouvent que les arbitres féminins sont trop autoritaires, ne s'entraînent pas assez c'est-à-dire peinent physiquement. Ils pensent aussi qu'elles veulent se mesurer à eux (concurrence), mettent en évidence leur féminité, sont intolérantes vu le nombre de cartons qu'elles distribuent. Il y a aussi la peur et

l'énervement. Certains ont soulevé le problème de la formation "elles devraient être plus formées et ce, à travers des séminaires de formation ou des stages ".

Après analyse, les arbitres masculins ont presque les mêmes réponses que la plupart des joueurs (masc. – fém.). En ce qui concerne la féminité, nous savons que la femme aime se faire valoir. Son image est très important, c'est peut être ce qui se fait sentir. L'énervement, la peur, le stress sont des caractéristiques liés à la personnalité et dépendent aussi de l'expérience car des arbitres comme Fatou Gaye Bâ qui a participé à des Coupes d'Afrique, Coupe du Monde ou Fadouma Dia et encore Marième Gueye qui ont participé à des Coupes d'Afrique et récemment aux Jeux Africains d'Alger ont dépassé à notre avis, ce niveau.

Pour les arbitres féminins, la question est en rapport avec la motivation, les résultats ont donné trois (3) réponses :

- celles qui ont choisi l'arbitrage car aimant le football et ont jugé que c'est très important
- celles qui ont choisi l'arbitrage car aimant le sport et ont jugé que c'est très important
- celles qui ont choisi l'arbitrage pour en faire une carrière sportive et ont jugé que c'est très important

Après analyse, nous constatons que les réponses sont diverses et elles ont qualifié leur choix de façon accentuée. Nous voyons que l'engagement y est. Les réponses varient selon sa conception des mots que sont football, sport, et carrière sportive (recherche de profit, découverte d'autres horizons, ambitions de concurrencer et de faire partie des meilleures nationales ou internationales.

Maintenant, cette excès d'engagement n'est il pas la cause de l'application à la lettre du règlement ? , si nous savons que parfois il faut modérer.



## CHAPITRE V *PERSPECTIVES ET SOLUTIONS*

Après analyse de notre étude, nous constatons que la présence des femmes dans le domaine du football et plus particulièrement dans celui de l'arbitrage est assez acceptée par les acteurs du football. Cependant, il serait intéressant de dégager quelques perspectives pour l'avenir de l'arbitrage féminin :

- organiser des stages de formation (formation technique : connaissance du code du jeu, maîtrise des placements et des déplacements, des gestes et des signes) pour l'acquisition d'un bon niveau

- sensibiliser la population en organisant des tournois, des festivals de football féminin pour que les arbitres féminins puissent se faire remarquer

- diffuser des matches de football féminin (championnat local, coupe d'Afrique, coupe du monde) pour avoir un aperçu sur les arbitres féminins

Il ne faut pas croire que la femme soit plus faible physiquement que l'homme et moins adaptée aux exercices du corps.

Ainsi, il faut uniformiser en instrumentalisant, en rationalisant, tel est le maître mot de la symbolique de la modernité. Le discours tenu sur les femmes n'échappe pas malgré les conflits, les ambivalences, les contradictions à cette grande tendance.



## CHAPITRE VI CONCLUSION GENERALE

L'objet de notre enquête consistait à avoir des idées sur :

- la présence des arbitres féminins dans le football
- leur évolution au sein de ce milieu typiquement masculin
- leur motivation dans la pratique de l'arbitrage
- l'avis des entraîneurs, joueurs (euses) et des arbitres masculins

Les raisons qui ont poussé à faire un travail sur ce thème sont :

- l'importance que nous donnons à cette fonction d'arbitrage,
- le manque de mémoires à l'inseps traitant l'arbitrage,
- l'importance de la pratique sportive pour les femmes

Selon notre population spécifique constitués d'entraîneurs, de joueurs (euses), d'arbitres masculins et féminins, nous constatons après analyse que nos attentes sont plus ou moins satisfaites. La présence des arbitres féminins dans le football se fait remarquer de plus en plus par l'intermédiaire du championnat masculin et féminin mais plus particulièrement par celui du féminin car dans la plupart des matches du championnat féminin, le trio arbitral est constitué de femmes.

Leur niveau est assez apprécié même si certaines joueuses ont affirmé le contraire.

En ce qui concerne leur motivation nous avons eu trois (3) réponses :

1. celles qui ont choisi l'arbitrage parce qu'aimant le football et le trouvant très important
2. celles qui ont choisi l'arbitrage parce qu'aimant le sport et le trouvant très important pour la santé
3. et enfin, celles qui à travers l'arbitrage espèrent faire une carrière sportive

Ceci montre leur engagement dans la pratique de l'arbitrage car ayant chacune des objectifs bien fixés.

Nous notons que pendant longtemps la femme a été handicapée par ses défauts tels que la résignation, la soumission, la subordination, le manque de confiance en ses capacités, l'absence de maturité, d'ambitions et d'autorité. Mais, aujourd'hui, avec le phénomène de la mondialisation, la femme n'a plus un rôle de subalterne. Elle

a de plus en plus un rôle prépondérant. Les raisons de cette évolution sont le changement de mentalité, d'attitude avec une prise de conscience plus nette. L'aspiration à l'émancipation, leur scolarisation poussée, l'urbanisation, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et le développement de la coopération internationale ont contribué à l'évolution des femmes dans la société moderne.

L'univers masculin et féminin se rapprochent de plus en plus dans une perspective complémentaire compte tenu du changement des mentalités et du poids de l'évolution de la société. Cependant, certaines pratiques culturelles et religieuses constituent un véritable frein à cette évolution. C'est le cas en Afrique où la société a un regard particulier envers les femmes.



# CHAPITRE VII **BIBLIOGRAPHIE**

## OUVRAGES

- 1 Histoire du sport féminin de Pierre Arnaud et Thierry Terry Tome I Le sport au féminin (l'harmattan, Paris, Juillet 2000)
  
- 2 Histoire du sport féminin de Arnaud- Pierre –Terret –Thierry Tome II Sport masculin et sport féminin : éducation et société
  
- 3 Football : Bigot Yves (éditions Grasset et Frasnelle, Paris, 1996)
  
- 4 Le football et ses règles : comprendre l'arbitrage de L.Leclercq et Van de Veegaete
  
- 5 Comprendre l'arbitrage : Le football et ses styles (Plaette, L. Boulin .I.N)
  
- 6 Le sport et la femme, du mythe à la réalité de Carole A Oglesgy
  
- 7 Psychopédagogie des activités du corps de Missoum Guy (éd vigot)
  
- 8 Introduction à la sociologie de Rocher Guy (éd hmh)
  
- 9 Les dictionnaires : Hachette Encyclopédique 1998- Encyclopédie Universalisa – L'Encyclopédie des sports
  
- 10 Internet avec les sites : [www.fsf .sn](http://www.fsf.sn)- [www.ifrance.com](http://www.ifrance.com)- [www.google.fr](http://www.google.fr)- [www.google.com](http://www.google.com)

## MEMOIRES

\*1998-1999 Gana Ndione → Essai d'analyse des raisons de la violence sur les arbitres de football : cas du championnat du Sénégal de première division saison 1998-1999

\*2001-2002 Youssoupha Sambe → Arbitrage du handball au Sénégal : problèmes liés à la violence et perspectives

\*2001-2002 Juliette Mendy → Le football féminin au Sénégal : problèmes liés à son développement

\*2001-2002 Ndéye Rama Bâ → Les problèmes du football sénégalais : causes et perspectives de relance

# CHAPITRE VIII ANNEXES

## QUESTIONNAIRE POUR ARBITRE FEMININ

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Il a pour but de recueillir le maximum d'informations concernant la pratique de l'arbitrage, de déterminer vos motivations et de savoir comment vous vivez au sein du corps arbitral. Nous comptons sur votre collaboration. Cocher la case correspondante à votre réponse. L'anonymat est garanti.

Age :

Situation matrimoniale : **mariée**  **célibataire**

Niveau d'études : **sans**  **primaire**  **secondaire**  **universitaire**

Niveau de qualification : **élève arbitre**  **de district**  **de ligue**   
**fédéral**

Vous êtes arbitre : **de touche**  **central**

Etes-vous satisfaite de votre formation : **oui**  **non**

Vous préférez arbitrer : **des femmes**  **des hommes**

Pourquoi? (Deux lignes)

.....  
.....

## MOTIVATIONS

Choisissez le numéro correspondant à votre réponse

- 1- Très important
- 2- Important
- 3- Peu important
- 4- Pas du tout important**

Vous pratiquez l'arbitrage parce que :

Vos amis (es) le pratiquent

Vous voulez faire une carrière sportive

Vous souhaitez entretenir de nouvelles relations

Vous aimez le football

Vous aimez le sport

Vous aimez la compétition vous voulez avoir une silhouette plus sportive

vos amis vous y poussent

Vous voulez gagner de l'argent

C'est passionnant

Vous vous amusez en pratiquant une activité sportive

Cela vous donne la possibilité de vous exprimer

QUESTIONNAIRE POUR ARBITRE MASCULIN

Ce questionnaire entre dans le cadre d'une étude en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Il vous est destiné pour avoir votre opinion sur l'arbitrage féminin au football. Nous comptons sur vous pour le maximum d'informations. Cocher la case correspondante à votre réponse. L'anonymat est garanti.

Age :

Niveau d'études: **sans**  **primaire**  **secondaire**  **universitaire**

Niveau de qualification: **élève arbitre**  **arbitre de district**  **de ligue**   
**fédéral**

Vous êtes arbitre:

**De touche**  **central**

Avez-vous partagé des matches avec des arbitres féminins ?

**OUI**  **NON**

Si oui, comment avez-vous jugé cette expérience ?

**Intéressant**  **pas intéressant**

Selon vous le niveau des arbitres féminins est :

**BON**  **MOYEN**  **MAUVAIS**

Que reprochez-vous aux arbitres féminins ? (Trois lignes)

.....  
.....  
.....

### QUESTIONNAIRE POUR ENTRAINEUR

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Il vous est destiné pour avoir votre opinion sur l'arbitrage féminin au football. Nous comptons sur vous pour le maximum d'informations. Cocher la case correspondante à votre réponse. L'anonymat est garanti.

Age :

Niveau d'études : sans  primaire  secondaire   
universitaire

Niveau de qualification : sans formation  animateur initiateur   
1<sup>er</sup> degré  2<sup>e</sup> degré  3<sup>e</sup> degré

Avez-vous assisté à des matches arbitrés par des femmes ?

OUI  NON

Si oui, comment jugez-vous le niveau ?

Bon  Moyen  Mauvais

Lors d'un match vous préférez des arbitres :

Masculins  Féminins

POURQUOI ? (Deux lignes)

.....  
.....

Comment jugez-vous l'intégration des arbitres féminins dans le football ?

.....

.....

### QUESTIONNAIRE POUR JOUEUR (EUSE)

Ce questionnaire entre dans le cadre d'un mémoire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Il vous est destiné pour avoir votre opinion sur l'arbitrage féminin au football. Nous comptons sur vous pour le maximum d'informations. Cocher la case correspondante à votre réponse. L'anonymat est garanti.

Age :

Sexe : **masculin**  **féminin**

Niveau d'études : **sans**  **primaire**  **secondaire**

**universitaire**

Avez-vous assisté à des matches arbitrés par des femmes ?

OUI  NON

Si oui, comment jugez-vous le niveau ?

Bon  moyen  mauvais

Lors d'un match vous préférez des arbitres :

Masculins

Féminins

POURQUOI ? (Deux lignes)

.....  
.....

Quelle différence notez-vous entre un match arbitré par des femmes et celui arbitré par des hommes ? (Trois lignes)

.....  
.....  
.....